

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE DROME-ARDECHE

Rouveyret
07200 VOGUE

CONTACT

Benoît Pascault
Chargé de projets
Tél : 04 75 36 32 31
Mail : benoit.pascault@espaces-naturels.fr

Principaux partenaires :

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Rhône-Alpes Région 

agence
de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE
COMES
établissement public de l'État


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Les zones humides pour l'avenir de l'Ardèche

Chaque année depuis 1997, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février pour commémorer la signature de la Convention RAMSAR sur les zones humides. « Les zones humides pour notre avenir », le thème de cette 18^{ème} édition, est l'occasion de rappeler l'importance de ces espaces pour le développement durable de nos territoires. Exemples à l'appui en Ardèche.

Une mobilisation pour préserver les zones humides en Ardèche

A ce jour, environ 14 000 ha de zones humides ont été inventoriés en Ardèche, soit une surface couvrant 2,5% du département.

Au cœur des territoires, le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Rhône-Alpes recherche la mobilisation et l'implication volontaire de tous pour la préservation des zones humides. De nombreux projets ont ainsi vu le jour dans le département.

- **La tourbière de Lacham à Montpezat-sur-Beauzon** : avec le soutien de l'ONF et du Cen Rhône-Alpes, la commune s'est engagée dans une démarche concertée pour préserver, restaurer et valoriser d'une manière durable cette zone humide de 1,5 hectares. En effet, la préservation de la tourbière est importante pour la biodiversité, mais aussi pour garantir une ressource en eau en quantité et de qualité.
- **Les narces de la Montagne de Vente et du Grand Tanargue à Loubaresse** : avec le soutien du Cen Rhône-Alpes, la commune de Loubaresse, propriétaire de parcelles, s'est engagée dans une démarche de gestion visant l'adéquation entre pastoralisme, abreuvement des troupeaux, bon état de la ressource en eau et conservation de la biodiversité.
- **Les tourbières de Creux de l'Ane et Mont l'Hermet à Saint-Agrève** : le Cen Rhône-Alpes anime une démarche de restauration et de préservation de ces deux tourbières situées sur le haut bassin de l'Eyrieux, en concertation avec les agriculteurs, forestiers, chasseurs, élus locaux, etc. Suite à des acquisitions et en accord avec les autres propriétaires, le Conservatoire devrait réaliser prochainement des travaux pour restaurer les fonctionnalités des secteurs qui avaient été dégradés par le recalibrage de cours d'eau ou par des plantations de résineux.

Des manifestations un peu partout en Ardèche

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, des manifestations sont organisées un peu partout.

Retrouver le programme complet sur : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs>

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE DROME-ARDECHE

Rouveyret
07200 VOGUE

CONTACT

Benoît Pascault
Chargé de projets
Tél : 04 75 36 32 31
Mail : benoit.pascault@espaces-naturels.fr

Principaux partenaires :

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Rhône-Alpes Région 

agence
de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE
établissement public de l'État

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ZONES HUMIDES, ZONES UTILES !

Si les océans et les forêts sont souvent comparés aux poumons de la planète, les milieux humides en sont les reins. Ils remplissent grand nombre de fonctions utiles pour notre bien-être et celui des générations futures :

- Ils jouent un rôle capital dans la recharge des nappes phréatiques, l'épuration des eaux, la prévention des crues et des sécheresses.
- Ils réduisent l'érosion des bassins versants et stockent naturellement le carbone,
- Écosystèmes extrêmement productifs, ils produisent une très forte biomasse valorisée par l'homme (agriculture, bois, poissons...) et sont des réservoirs remarquables de biodiversité.
- Terres vivantes, les milieux humides sont des pivots de développement économique, le support de nombreux usages et dépositaires de valeurs culturelles.



Soumises à différentes pressions, plus de 70% des zones humides ont aujourd'hui disparu en France.

La convention RAMSAR, kezako ?

C'est le plus ancien de tous les accords modernes mondiaux et intergouvernementaux sur l'environnement. Le traité a été négocié dans les années 1960 par différents pays et organisations non gouvernementales préoccupés par la perte et la dégradation croissantes des zones humides pour les oiseaux d'eau migrateurs. Adoptée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, elle est entrée en vigueur en 1975.

Cen Rhône-Alpes... Agir ensemble, c'est notre nature !

Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

En Ardèche, les activités du Cen Rhône-Alpes sont soutenues par le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'Etat.

Pour en savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org